

Commune de Villeneuve de Berg  
Conseil Municipal  
Compte-rendu de la séance du 9 décembre 2022

**Présents (15) :**

Sébastien Alonso, Jacques Bellenger, Stéphane Chausse, Pierre Clément, Isabelle Cros, Sylvie Dubois, Anne-Marie Eyraud, Marie Fargier, Martine Hemmache, Yves Lefrileux, Patrick Rotger, Annick Sévenier – Alivon, Karine Taulemesse, Sylviane Valcke, Christophe Vigne.

**Excusés avec pouvoirs (3) :**

Florian Morge → Jacques Bellenger ; Marie Heu → Sylvie Dubois ; Didier Mehl → Yves Lefrileux

**Votants : 18**

**Absents excusés (4) :** Yann Bilancetti, Marie-Jeanne Cosse, Roxane Dussol, Anne-Marie Laville-Franchi

**Absente (1):** Roselyne Aulner

- Election à l'unanimité de Christophe Vigne en tant que secrétaire de séance.
- Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2022 et de la modification de l'ordre du jour.
- Compte-rendu des décisions prises par Mme le Maire dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée concernant les déclarations d'intention d'aliéner pour l'ensemble desquelles la commune n'a pas d'intérêt à faire valoir son droit de préemption.
- Election à la majorité par 16 voix pour et 1 voix contre (Didier Mehl) d'Anne Marie Eyraud en tant que 5<sup>ème</sup> adjointe en charge des solidarités.
- Approbation à la majorité par 16 voix pour et 1 voix contre (Didier Mehl) de la modification du tableau des indemnités versées au Maire, aux adjoints et à certains conseillers municipaux délégués.
- Approbation à la majorité par 17 voix pour et 1 voix contre (Didier Mehl) de la décision modificative n° 1 du budget général.
- Approbation à l'unanimité des nouveaux tarifs des concessions du cimetière.
- Approbation à l'unanimité des nouveaux tarifs de droit de places sur le marché.
- Approbation à l'unanimité de la proposition d'extinction de l'éclairage public nocturne sur le territoire communal de 23h.00 à 5 h.00 (du 30 septembre au 30 avril) et à partir de minuit (du 1<sup>er</sup> mai au 29 septembre) avec délégation accordée au Maire pour moduler ces horaires par arrêté, en fonction des nécessités liées à la sécurité publique.
- Approbation à la majorité par 17 voix pour et une voix contre (Didier Mehl) de la modification du tableau des emplois permanents avec suppression d'un poste de rédacteur à temps complet et création d'un poste d'attaché à temps non complet (28/35<sup>ème</sup>).
- Approbation à la majorité par 17 voix pour et une voix contre (Didier Mehl) de la modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions et de l'expertise.
- Approbation à l'unanimité de la convention d'adhésion au service de remplacement mis en place par le centre de gestion du département de l'Ardèche.
- Approbation à l'unanimité du renouvellement de la convention avec le centre socioculturel pour la mise à disposition d'une parcelle afin d'y entretenir un jardin partager.
- Approbation à l'unanimité du règlement d'aide de la communes au ravalement des façades dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de revitalisation urbaine (OPAH-RU).
- Questions diverses : agenda des manifestations et rendez-vous, prochaines dates des séances du conseil municipal, compte-rendu de l'assemblée générale du club de pétanque, installations de nouveaux commerces, actualités des projets portés par la commune.